



SECRETARIAT EXECUTIF

Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire
PMPSA

**ATELIER DE VALIDATION DU PROGRAMME
REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA
PETITE IRRIGATION DANS UNE PERSPECTIVE DE
REDUCTION DE L' INSECURITE ALIMENTAIRE ET
DE LA PAUVRETE AU SAHEL (PRADPIS)**

Bamako, du 27 au 29 octobre 2003

RAPPORT FINAL

Octobre 2003

En effet le Sommet des Chefs d'Etat avait adopté un Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire Durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté. Ce cadre, donne une position centrale à la Maîtrise de l'Eau pour réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des populations.

La 37è session a encore insisté pour que des actions concrètes soient réalisées rapidement dans le domaine de la maîtrise de l'eau, en particulier dans celui de la Petite Irrigation.

2- DEROULEMENT DES TRAVAUX, CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS

2 .1. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en plénières et en commissions selon l'ordre du jour annexé au présent document.

Les séances plénières ont été dirigées par un bureau composé de :

- le Directeur National de l'Aménagement et de l'Equipement Rural du Mali, Président,
- le Directeur National de l'Aménagement et de l'Equipement Rural du Niger, Vice président,
- le point focal petite irrigation du Sénégal, rapporteur.

Au cours des travaux en plénière, un exposé détaillé du programme a été présenté à l'assistance. Cet exposé portait sur d'une part la présentation du programme et d'autres parts sur les modalités de sa mise en œuvre.

Le Programme comporte deux (2) objectifs spécifiques qui se traduisent en deux composantes:

- **une composante nationale qui est** « la valorisation des ressources hydrauliques les plus accessibles pour la réduction de la vulnérabilité des populations locales »
- **une composante régionale qui est :** La valorisation des expériences nationales, régionales et internationales probantes dans le domaine de la petite irrigation.

En ce qui concerne l'exécution du programme :

Il est prévu la mise en place d'un fonds régional de promotion de la petite irrigation au Sahel (PRADPIS). Ce fonds servira à financer exclusivement les projets nationaux présentés par les Etats au profit des petits agriculteurs (90 %), ainsi que les actions régionales d'accompagnements.

Pour la procédure et les modalités de gestion du fonds, il sera créé un Comité Technique National (CTN) qui constitue le premier niveau de validation des projets nationaux. Ce comité va transmettre les projets validés au Comité Technique Régional (CTR) basé au CILSS qui délibère suivant des critères de validation prédéfinis dans le document de programme avec l'ensemble des Etats. Les projets approuvés par le CTR sont envoyés pour financement au Secrétariat Exécutif du CILSS qui est l'administrateur des fonds.

Les travaux de commissions se sont déroulés en deux groupes suivant les deux composantes du programme :

Le groupe 1 a travaillé sur la Composante Nationale et le groupe 2 sur la composante régionale (voir compositions des groupes en annexe).

2.2. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des groupes a porté sur les aspects suivants :

- Composante Nationale

1. Examen et validation des critères d'éligibilité des projets d'intervention prioritaires au fonds régional ;
2. Examen et classement des projets d'intervention prioritaires (PIP) suivant les résultats et l'évaluation du budget ;
3. Elaboration du plan d'action pour la mise en œuvre de la composante nationale

- Composante Régionale

1. Examen et validation des activités à conduire au niveau régional ;
2. Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de ces activités ;
3. Examen de l'organisation des mécanismes de gestion du programme régional ;
4. Examen du mécanisme de fonctionnement du fonds

Ce travail en commissions a abouti aux conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

Composante Nationale :

1. Sur les 107 projets présentés par les pays 85 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité (voir tableau récapitulatif en annexe)
2. Un plan d'action pour la mise en œuvre de la composante nationale a été élaboré. Ce plan d'action fait ressortir deux étapes :
 - Etape 1 : Finalisation des requêtes de financement se rapportant aux fiches de projets validés avant le 21 novembre 2003 ;
 - Etape 2 : Elaboration du programme de démarrage 2004 avant fin décembre 2003

Composante Régionale:

- L'analyse a abouti à une reformulation de certaines activités et à l'identification des sous-activités pour l'atteinte des résultats de la composante tels qu'indiqués par le cadre logique ;
- Un plan d'action pour la mise en œuvre des activités retenues au niveau régional a été élaboré (voir détail en annexe).

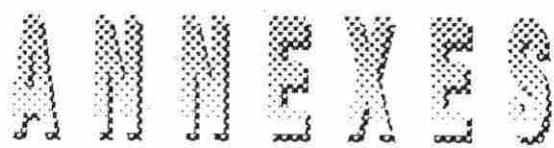
RECOMMANDATIONS

- ❖ De parfaire le Cadre Logique en listant l'ensemble des activités et même les acteurs. Le coût de ces activités doit être également évalué.
- ❖ De tenir compte dans le document des initiatives régionales et internationales en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (vision Ouest Africaine de l'eau, NEPAD...)
- ❖ De prévoir un fonds d'études pour les projets.

REMERCIEMENTS

Les participants à l'atelier de validation du Programme Régional d'Appui au Développement de la Petite Irrigation dans une Perspective de Réduction de l'Insécurité Alimentaire et de la Pauvreté au Sahel remercient :

- le Gouvernement et le Peuple maliens pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité ;
- les partenaires au développement pour leur soutien permanent au CILSS et enfin, tous ceux qui ont facilité la tenue du présent atelier.



Annexe 1**PROGRAMME DE L'ATELIER**

JOURS/HORAIRES	ACTIVITES	OBSERVATIONS
LUNDI 27 OCTOBRE 2003		
MATINEE		
9h – 9h 45	<p>Cérémonie officielle d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Directeur de la DNAER • Discours du Secrétaire Exécutif du CILSS • Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche du Mali 	<p>Responsables Organisation : Point focal Mali (DNAER) et SP/CONACILSS</p>
9h 45 – 10 h	Suspension de séance – et pause café	
10 h – 10 h 30	<p style="text-align: center;">Reprise des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Présidium de l'Atelier (1 Président, 1 Vice – Président, 1 Rapporteur Général) • Adoption du programme de l'atelier 	
10 h 30 – 12 h	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des travaux en plénière <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale du programme régional de petite irrigation au Sahel (justification, objectifs, résultats, composantes) - Présentation de l'organisation de la mise en oeuvre (volets financement et organisation du PRPPIS) 	<p>Responsables: Chef d'Unité et Expert UA- PADS (PMPSA/CILSS)</p>
12h –13h	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion Générale 	
13 h – 14 h	Pause Déjeuner	
14 h – 14 h30	<p>Reprise des travaux en plénière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation/Discussion des TDR des groupes de travail - Répartition des participants en deux groupes de travail 	
14 h 30 – 15 h 30	Démarrage des travaux de groupes	

MARDI 28 OCTOBRE 2003

JOURS/HORAIRES	ACTIVITES	OBSERVATIONS
MATINEE		
8h30 – 10h30	Suite des travaux de groupes	
10h 30 - 11 h	Pause café	
11h – 13 h	Suite des travaux de groupes	
APRES - MIDI		
13 h - 14 h	Pause - Déjeuner	
14h - 15 h 30	Suite et fin des travaux de groupes	

MERCREDI 29 OCTOBRE 2003

JOURS/HORAIRES	ACTIVITES	OBSERVATIONS
MATINEE		
8h30 – 11h	Séance plénière <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et discussions des résultats des travaux du Groupe 1 (Composante nationale) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et discussions des résultats des travaux du Groupe 2 (composante régionale) • Synthèse, conclusions et suites à donner 	
11h - 11 h30	Pause café et suspension	
11h 30 - 12 h	Cérémonie de clôture	
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales conclusions et recommandations de l'atelier • Discours de clôture de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche du Mali 	

Annexe 2 :

**ATELIER TECHNIQUE DE VALIDATION
DU PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE
IRRIGATION DANS UNE PERSPECTIVE DE REDUCTION DE L'INSECURITE
ALIMENTAIRE ET DE LA PAUVRETE AU SAHEL (PRADPIS)**

RAPPORT DU GROUPE 1 : COMPOSANTE NATIONALE

1. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE DU GROUPE 1

1. Examiner et valider les critères d'éligibilité des projets d'intervention prioritaires au Fonds régional
2. Examiner et classer les projets d'intervention prioritaires (PIP) suivant les résultats et évaluer le budget
3. Elaborer le plan d'action pour la mise en œuvre de la composante nationale

2. METHODE DE TRAVAIL

Le groupe a décidé de :

- Faire une lecture globale de tous les critères d'éligibilité pour une meilleure compréhension,
- Examiner ensuite critère par critère pour leur amendement ;
- Examiner les projets d'intervention prioritaires par pays selon l'approche petite irrigation définie dans la note d'orientation ;
- Classer les projets selon les principaux résultats de l'Objectif spécifique 1 (Valorisation des ressources hydrauliques les plus accessibles pour la réduction de la vulnérabilité des populations locales) à savoir :

Résultat 1 : Equipement et infrastructures facilement maîtrisables par les populations locales sont renforcées ;

Résultat 2 : L'intensification et la diversification sont assurées sur les espaces aménagées

Concernant le classement des projets par ordre de priorité et la budgétisation, le groupe a proposé de donner cette responsabilité aux Pays.

- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la composante nationale

3. EXAMEN DES POINTS DU TDR

3.1. AMENDEMENT ET VALIDATION DES CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS AU FONDS REGIONAL

Après discussions certains critères ont été supprimés et d'autres ont été reformulées.

C'est ainsi que quatorze critères d'éligibilité ont été retenus à deux niveaux de considération :

Premier niveau

- 1) Etre situé dans les pays membres du CILSS (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad).
- 2) Etre en cohérence avec les politiques des Etats en matière de développement de l'irrigation et s'intégrer dans les priorités du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel.
- 3) Se situer dans le cadre de la promotion de la petite irrigation tel que défini dans la note d'orientation.
- 4) Contribuer à la réduction de la vulnérabilité des populations (sécurité alimentaire et création d'emplois et de revenus).
- 5) Avoir un impact positif sur les conditions économiques et sociales des groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.
- 6) Faire appel à la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du projet.
- 7) Utiliser les technologies simples, accessibles et maîtrisables par les utilisateurs.
- 8) Avoir le minimum d'impacts environnementaux négatifs et prévoir des mesures correctives de ces impacts.
- 9) Ne pas être source de conflits entre les populations des zones concernées.

Deuxième niveau

- 1) Le degré de priorité de la catégorie du projet pour le pays considéré.
- 2) Le montant total des projets financés par pays en tenant compte de sa population.
- 3) La complémentarité entre le projet et d'autres projets prévus ou en cours d'exécution dans le pays, notamment les possibilités de cofinancement.
- 4) Les exigences particulières du bailleur de fonds.
- 5) Le respect des conventions internationales en matière de gestion de l'environnement, notamment la lutte contre la désertification et le respect de la diversité biologique.

3.2. EXAMEN ET CLASSEMENT DES PROJETS :

Pays	Nbre projets présentés	Nbre de projets supprimés	Projets retenus pour R1	Projets retenus pour R2
Burkina Faso	15	4	5	6
Cap Vert	4	0	3	1
Gambie	3	0	3	0
Guinée Bissau	6	0	3	3
Mali	21	0	21	0
Mauritanie	14	5	6	3
Niger	11	1	7	3
Sénégal	23	8	13	2
Tchad	10	4	4	2
Total	107	22	65	20

3.3. PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE NATIONALE :

ETAPES	ACTIVITES	RESPON-SABLES	ASSOCIE S	PERIODES	OBSERVATIONS
1 ^{ère} étape	Préparation du PRADPIS				
	• Finalisation du document du programme	Experts CILSS/FAO	Pays	21 Nov 03	A envoyer au Cilss
	• Elaboration des requêtes de financement	Pays		21 Nov 03	A envoyer au Cilss
	• Classement des projets suivant les priorités	Pays		21 Nov 03	A envoyer au Cilss
	• Budgétisation des projets	Pays		21 Nov 03	A envoyer au Cilss
2 ^{ème} étape	ELABORATION DU PROGRAMME DE DEMARRAGE 2004				
	• Actions concrètes de terrain	Pays		Fin déc. 03	A envoyer au Cilss
	• Etudes complémentaires	Pays		Fin déc. 03	A envoyer au Cilss
	• Mise en place des organes nationaux (organisation /fonctionnement)	Pays	CILSS	Fin déc. 03	A envoyer au Cilss

Sous annexe groupe I

CLASSEMENT DES PROJETS PAR PAYS RETENUS POUR LE PROGRAMME

Résultat 1 :

les équipements et infrastructures facilement maîtrisables par les populations locales sont renforcés

PAYS	PROJETS
BURKINA FASO	32-1, 34.1, 34.2, 34.7, 63.1
CAP VERT	326, 343,1
GAMBIE	215, 348, 32-10
GUINEE BISSAU	127, 349, 34.10
MALI	NV12, NV 11, NV 10, NV4, NV3, NV1, NV2, NV6, NV7, NV8, NV9, 335, 216, 34.13, 34.14, 63.5, 35.4, NV5, NV14, NV15, NV14bis
MAURITANIE	217, 35.10, 222, 327, NV1, NV4
NIGER	14.1, 21.3, 21.4, 32.3, 34.4, 32.14, 32.15
SENEGAL	151, 211, 325, 34.11, 34.12, 411, 32.14, 34.16, 34.17, 34.18, 34.19, 32.15, 35.14
TCHAD	1,2, 6, 7

Résultat 2 :

l'intensification et la diversification sont assurées sur les espaces aménagés

PAYS	PROJETS
BURKINA FASO	41.10, 43.1, 51.1, 61.6, 61.11, 63.3
CAP VERT	621
GAMBIE	-
GUINEE BISSAU	412, 61.7, 63.4,
MALI	-
MAURITANIE	614, NV3, NV5,
NIGER	12.9, 62.2, 62.6,
SENEGAL	421, 511
TCHAD	4, 5

Liste des membres du Groupe 1

N°	PRENOM & NOM	PAYS
1	Soumaila SAMAKE	MALI
2	Amadou MOUNKAILA	NIGER
3	Braima DJASSI	GUINEE-BISSAU
4	Abdoulaye DEMBELE	MALI
5	Iddal Sidi Mohamed	NIGER / ICRISAT
6	Baba Ould SOUFI	Consultant CILSS/FAO
7	Maouloud N'DIAYE	MAURITANIE
8	Mama MINTA	MALI
9	Siraman BAGAYOKO	MALI
10	Sékou TOGOLA	MALI
11	Baba Galleh JALLOW	GAMBIA
12	Babacar N'DIAYE	SENEGAL
13	Mamadou T. DIARRA	MALI
14	Keffing SISSOKO	CILSS / BURKINA FASO

Annexe 3

**ATELIER TECHNIQUE DE VALIDATION
DU PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE
IRRIGATION DANS UNE PERSPECTIVE DE REDUCTION DE L'INSECURITE
ALIMENTAIRE ET DE LA PAUVRETE AU SAHEL (PRADPI)**

RAPPORT DU GROUPE 2

RAPPEL DES TDR GROUPE 2 :

Les TDR du groupe 2 sont les suivants :

1. Examiner et valider les activités à conduire au niveau régional ;
 2. Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de ces activités ;
 3. Examiner l'organisation et les mécanismes de gestion du programme régional ;
 4. Examiner le mécanisme de fonctionnement du fonds.

Le bureau chargé de conduire les travaux du Groupe n°2 est composé comme suit :

- Président : Hachimou ISSAKA/UEMOA;
 - Rapporteurs : Sibiri KONE/ALG
Mamadou Kabirou N'DIAYE /PSI-CORAF/IER

La liste des membres du groupe est jointe en annexe.

1. EXAMEN ET VALIDATION DES ACTIVITES A CONDUIRE AU NIVEAU REGIONAL

1.1. Rappel des activités

Objectif spécifique n°2 : valorisation des expériences nationales, sahéliennes et internationales probantes dans le domaine de la petite irrigation

Résultat attendu n°1 : la synthèse et la diffusion des expériences des pays sahéliens et de l'expérience internationale dans le domaine de la petite irrigation sont assurées

Les activités prévues pour l'atteinte du résultat sont:

1. Recenser et valoriser les résultats disponibles des recherches en matière d'irrigation effectuées dans la sous-région (IWMI, PSSA, PSI, SNRA) ;
 2. Recenser, évaluer et diffuser(manuel, brochure, fiches techniques) les expériences les plus probantes de la sous-région en matière d'utilisation de petites technologies d'irrigation, d'aménagements de bas-fonds et de mangroves, de construction d'ouvrages de collecte et de stockage des eaux ;

3. Organiser des voyages d'études et d'échanges ;
4. Soutenir l'introduction à partir de l'Asie (Bangladesh, Inde, Israël, Chine, Pakistan...) de technologies de petite irrigation et leur expérimentation dans le but de les adapter aux différentes zones agro-écologiques et aux contextes socio -économiques du sahel.

Résultat attendu n°2 : les capacités des acteurs institutionnels sont renforcées et le programme est mis en œuvre de façon harmonieuse.

Les activités qui permettent l'atteinte de ce résultat sont :

1. Mettre en oeuvre un programme régional de formation continue : (i) modulée à l'intention des services techniques d'encadrement, des responsables des organisations des producteurs et des acteurs de la filière, des cadres techniques, des bureaux d'études et des entreprises ; (ii) sur la problématique de la maîtrise de l'eau, la réalisation, l'entretien et la gestion des ouvrages, la gestion des impacts environnementaux et sanitaires de l'irrigation, l'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à la décision, planification, approche genre, décentralisation, techniques de communication, etc. . . ;
2. Appuyer la structuration et la professionnalisation des organisations des producteurs et des secteurs connexes à l'irrigation ;
3. Organiser à travers les médias des séances d'information, éducation et communication (IEC) pour la promotion d'une petite irrigation productive et respectueuse de l'environnement et de la biodiversité ;
4. Créer un Comité Technique Sous-régional de la petite irrigation et animer le secteur par des réunions périodiques, des séminaires et des colloques en vue de permettre les échanges d'expériences et l'actualisation des connaissances;
5. Appuyer la réalisation d'études spécifiques d'intérêt régional ;
6. Apporter une assistance technique pour la revue, la formulation et l'harmonisation des politiques en matière de petite irrigation et d'organisation des filières ;
7. Mettre en place une Cellule Technique de coordination, de suivi -évaluation et d'animation du programme ;
8. Soutenir la réflexion stratégique, notamment les activités entrant dans l'initiative « **Coalition Mondiale pour la maîtrise de l'eau en vue de faire reculer la faim au Sahel** » lancée par le Président en exercice du CILSS.

1.2. Validation des activités

Le Groupe a analysé toutes les activités proposées au titre de l'objectif spécifique n°2 et a apporté des amendements de fonds et de forme. Suite à ces amendements, les activités sont reformulées ainsi qu'il suit :

Résultat attendu n°1 : la synthèse et la diffusion des expériences des pays sahéliens et de l'expérience internationale dans le domaine de la petite irrigation sont assurées

Les activités prévues pour l'atteinte du résultat sont:

1. Recenser et valoriser les *technologies et autres* résultats disponibles des recherches en matière d'irrigation effectuées dans la sous-région (IWMI, PSSA, PSI, SNRA) *en vue de leur utilisation dans la petite irrigation*;
2. Recenser, évaluer et diffuser (manuel, brochure, fiches techniques, *radios, TV, forum électronique, journaux*) les expériences les plus probantes de la sous-région en matière d'utilisation de petites technologies d'irrigation, d'aménagements de bas-fonds et de mangroves, de construction d'ouvrages de collecte et de stockage des eaux ;
3. *Promouvoir* l'introduction à partir de l'Asie (Bangladesh, Inde, Israël, Chine, Pakistan...) de technologies de petite irrigation et leur expérimentation dans le but de les adapter aux différentes zones agro-écologiques et aux contextes socio – économiques du Sahel *et d'assurer leur diffusion*.
4. Organiser des *échanges d'expériences dans la sous-région et ailleurs (voyages d'études, ateliers, séminaires)* ;

Résultat attendu n°2 : les capacités des acteurs institutionnels sont renforcées et le programme est mis en œuvre de façon harmonieuse.

Les activités qui permettent l'atteinte de ce résultat sont :

1. Mettre en oeuvre un programme régional de formation continue modulée à l'intention des services techniques d'encadrement, des responsables des organisations des producteurs et des acteurs de la filière, des cadres techniques, des bureaux d'études et des entreprises *sur les thèmes suivants* :
 - *la problématique de la maîtrise de l'eau* ;
 - *la réalisation, l'entretien et la gestion des ouvrages* ;
 - *la gestion des impacts environnementaux et sanitaires de l'irrigation* ;

- *l'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à la décision et à la gestion;*
 - *la planification, l'approche genre, la décentralisation, les techniques de communication, etc. . . ;*
2. Appuyer la structuration et la professionnalisation des organisations des producteurs et des secteurs connexes à l'irrigation ;
 3. Organiser à travers les médias des séances d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour la promotion d'une petite irrigation productive et respectueuse de l'environnement;
 4. *Animer* le secteur *de la petite irrigation* par des réunions périodiques, des séminaires et des colloques en vue de permettre les échanges d'expériences et l'actualisation des connaissances;
 5. *Réaliser et/ou appuyer* la réalisation d'études spécifiques d'intérêt régional ;
 6. Apporter une assistance technique pour la revue, la formulation et l'harmonisation des politiques en matière de petite irrigation et d'organisation des filières ;
 7. Mettre en place une Cellule Technique *Régionale de gestion* du programme ;
 8. *Soutenir l'initiative « Coalition Mondiale pour la maîtrise de l'eau en vue de faire reculer la faim au Sahel ».*

2. PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Le plan d'action pour la mise en œuvre des activités (sous-activités, périodes de réalisation et responsables des activités) est présenté dans les tableaux ci-après :

Résultat 1 : La synthèse et la diffusion des expériences des pays sahéliens et de l'expérience internationale dans le domaine de la petite irrigation sont assurées.

Activités	Sous-activités	Périodes	Responsables
1. Recenser et valoriser les technologies et autres résultats disponibles des recherches en matière d'irrigation effectuées dans la sous-région (IWMI, PSSA, PSI, SNRA, ICRISAT, ANPIP et autres) en vue de leur utilisation dans la petite irrigation.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer les TDR ; ○ Recruter le prestataire ; ○ Organiser des ateliers nationaux de restitution des résultats du recensement ; ○ Editer et diffuser la synthèse des ateliers ; 	2004-2005	CTR CTR CTR/CTN CTR
2. Recenser, évaluer et diffuser (manuel, brochure, fiches techniques, radios, TV, forum électronique, journaux) les expériences les plus probantes de la sous-région en matière d'utilisation de petites technologies d'irrigation, d'aménagements de bas-fonds et de mangroves, de construction d'ouvrages de collecte et de stockage des eaux ;	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaborer les supports de diffusion ; ○ Réaliser des émissions TV et radios de proximité et des articles de presse ; ○ mettre les résultats sur des sites Web et les actualiser périodiquement ; 	2004-2005	CTR CTR/CTN CTR
3. Promouvoir l'introduction à partir de l'Asie (Bangladesh, Inde, Israël, Chine, Pakistan...) de technologies de petite irrigation et leur expérimentation dans le but de les adapter aux différentes zones agro-écologiques et aux contextes socio -économiques du Sahel et assurer leur diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre contact avec les institutions en charge de la petite irrigation et recenser les technologies disponibles ; ○ Organiser des voyages d'études ; ○ Introduire les technologies et les mettre à la disposition des services nationaux pour adaptation ; ○ Diffuser les technologies retenues ; 	2004-2007	CTR CTR/CTN CTR CTN
4. Organiser des échanges d'expériences dans la sous-région et ailleurs (voyages d'études, ateliers, séminaires) ;	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des voyages d'études ; ○ Organiser des ateliers de restitution et de formation ; ○ Assurer la participation des acteurs à d'autres forums d'échanges 	2004-2007	CTR/CTN CTR/CTN CTR/CTN

CTR: Cellule Technique Régionale

CTN : Comité Technique National

Résultat 2 : Les capacités des acteurs institutionnels sont renforcées et le programme est mis en œuvre de façon harmonieuse.

Activités	Sous-activités	Périodes	Responsables
<p>1. Mettre en oeuvre un programme régional de formation continue modulée à l'intention des services techniques d'encadrement, des responsables des organisations des producteurs et des acteurs de la filière, des cadres techniques, des bureaux d'études et des entreprises sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la problématique de la maîtrise de l'eau ; • la réalisation, l'entretien et la gestion des ouvrages ; • la gestion des impacts environnementaux et sanitaires de l'irrigation ; • l'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à la décision et à la gestion; • la planification, l'approche genre, la décentralisation, les techniques de communication, etc. . . ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ recenser les besoins de formation pour élaborer un programme ; ○ identifier et prendre contact avec les structures de formation pour obtenir les services disponibles à leur niveau ; ○ élaborer des TDR pour des besoins spécifiques et rechercher un ou des centres de formation capables de dispenser des formations spécifiques ; ○ réaliser les formations; ○ suivre et évaluer les résultats de la formation 	2004-2007	CTR/CTN CTR CTR CTR/CTN CTR/CTN
<p>2. Appuyer la structuration et la professionnalisation des organisations des producteurs et des secteurs connexes à l'irrigation ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ élaborer les TDR et recruter un prestataire; ○ recenser et capitaliser les expériences d'organisations paysannes dans les pays du CILSS ; ○ organiser un atelier régional d'échanges sur les résultats du recensement ; ○ former les représentants des organisations paysannes et les acteurs des secteurs connexes à l'irrigation, notamment en approvisionnement en intrants et en commercialisation des produits ; ○ organiser des voyages d'études (voir les expériences intéressantes en matière d'organisation des OP) ; 	2005-2007	CTR/CTN CTR CTR CTR/CTN CTR/CTN

Résultat 2 : Les capacités des acteurs institutionnels sont renforcées et le programme est mis en œuvre de façon harmonieuse (suite).

Activités	Sous-activités	Périodes	Responsables
3. Organiser à travers les médias des séances d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour la promotion d'une petite irrigation productive et respectueuse de l'environnement;	<ul style="list-style-type: none"> ○ identifier les thèmes et les médias; ○ identifier et recruter les prestataires pour l'élaboration des supports; ○ diffuser les supports; 	2005-2007	CTR CTR CTR/CTN
4. Animer le secteur de la petite irrigation par des réunions périodiques, des séminaires et des colloques en vue de permettre les échanges d'expériences et l'actualisation des connaissances;	<ul style="list-style-type: none"> ○ identifier les sujets/thèmes d'échanges; ○ faire le point des nouvelles connaissances ; ○ organiser les rencontres ; ○ mettre en place un mécanisme d'information en temps réel sur la tenue et les résultats des séminaires, colloques et autres rencontres ; 	2004-2007	CTR/CTN CTR/CTN CTR CTR
5. Réaliser et/ou appuyer la réalisation d'études spécifiques d'intérêt régional :	<ul style="list-style-type: none"> ○ identifier les besoins d'études ; ○ élaborer les TDR ; ○ identifier les prestataires ; ○ réaliser les études ; ○ diffuser les résultats ; 	2005-2007	CTR/CTN CTR CTR CTR/CTN CTR/CTN
6. Apporter une assistance technique pour la revue, la formulation et l'harmonisation des politiques en matière de petite irrigation et d'organisation des filières ;	<ul style="list-style-type: none"> ○ faire l'état des lieux sur les politiques de petite irrigation (élaborer les TDR, recruter les prestataires et réaliser l'étude) ; ○ organiser la concertation en vue d'une approche partagée ; ○ organiser des missions d'appui pour la mise en œuvre de l'approche partagée ; 	2005-2007	CTR CTR/CTN CTR

Résultat 2 : Les capacités des acteurs institutionnels sont renforcées et le programme est mis en œuvre de façon harmonieuse (suite/fin)

Activités	Sous-activités	Périodes	Responsables
7. Mettre en place une Cellule Technique Régionale de gestion du programme ;	<ul style="list-style-type: none"> ○ élaborer les TDR de l'équipe de la CTR; ○ organiser le recrutement du personnel ; ○ élaborer le manuel de procédures de gestion 	2004	UAPDS/CILSS UAPDS/CILSS UAPDS/CILSS
8. Soutenir l'initiative « Coalition Mondiale pour la maîtrise de l'eau en vue de faire reculer la faim au Sahel ».	<ul style="list-style-type: none"> ○ identifier les activités à soutenir ; ○ apporter le soutien; 	2004-2007	CTR CTR

ACTIVITES URGENTES A REALISER :

- finaliser le programme régional d'appui au développement de la petite irrigation;
- élaborer un document de plaidoyer;
- organiser le forum sur la petite irrigation;
- mettre en place les structures nationales chargées de l'exécution du programme.

3. EXAMEN DE L'ORGANISATION ET DES MECANISMES DE GESTION DU PROGRAMME REGIONAL

Le point 3.3.2 portant organisation, gestion et suivi-évaluation du programme a été amendé. Le texte amendé (les amendements sont en gras) est présenté ci-après :

3.3.2. Organisation, Gestion et Suivi-Evaluation du Programme

3.3.2.1. Organisation

En ce qui concerne le pilotage technique, il comportera des structures au niveau régional et national :

- **Au niveau régional**, l'organisation du programme s'appuiera sur :

- **Le Comité Régional de Pilotage (CRP)** : Il sera présidé par le Secrétaire Exécutif du CILSS ou son représentant et comprendra un représentant par *Etat* membre du CILSS, ***un représentant de l'UEMOA, un représentant de la CEDEAO, un représentant de l'ALG***, un représentant de chaque bailleur de fonds du programme, ***des observateurs permanents (AGRHYMET, INSAH, CPMP)*** et un représentant de chacun des réseaux régionaux d'acteurs suivants : plate-forme paysanne ; REFESA(femmes) et INTERFACE(opérateurs économiques). Le CRP est le maître d'ouvrage du programme. A ce titre il assure les fonctions d'approbation des projets éligibles au FRADPI, d'orientation et de contrôle du programme. A cet effet, il examine les projets qui lui sont soumis et donne son agrément ou non. Il prend aussi connaissance des réalisations et des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des projets et formule des recommandations pour des prises de décision au conseil des Ministres. En outre, il commandite et conduit l'évaluation externe du programme ;
Le mode de fonctionnement du CRP sera défini ultérieurement.

- **La Cellule Technique Régionale (CTR):** Elle sera logée au Secrétariat Exécutif du CILSS, au sein du Programme Majeur Politique « Sécurité alimentaire »(PMPSA) ***et s'appuiera sur les compétences techniques de tous les programmes majeurs.*** Cette structure légère, ***composée de 3 personnes dont un gestionnaire de haut niveau,*** sera responsable de la coordination générale, du suivi et de l'animation du programme. Elle aura en outre la charge de la gestion de la Composante régionale du programme ***et assurera le secrétariat du CRP;***

Les Termes de Référence (mode de fonctionnement, composition de l'équipe, manuel de procédures, relations avec les CTN, etc...) seront définis avant le démarrage du programme.

- **Les opérateurs publics et privés** (services techniques, ONGs, SNRA, ***centres internationaux de recherche***, bureaux d'études et entreprises) qui seront chargés, sur des bases contractuelles, de l'exécution des opérations prévues par le programme ;
- **Au niveau national**, où seront mises en œuvre l'essentiel des actions, l'exécution s'appuiera sur :
 - **le Comité Technique National (CTN)** qui aura pour fonction de centraliser les dossiers de projets à soumettre au Fonds et de donner un avis motivé sur les dossiers avant de les transmettre au CRP. Il est en outre chargé de superviser la mise en œuvre des projets au niveau national et d'en assurer le suivi et l'évaluation. Il est aussi chargé de fournir un encadrement technique, de veiller à l'intégration des différents volets du programme et à son harmonie avec les stratégies élaborées pour le secteur. Il formule des observations et

des conseils pour une meilleure exécution du programme. Il sera composé du Secrétaire permanent du CONACILSS, des représentants des organisations nationales des producteurs et *des femmes (plate-forme paysanne, REFESA, etc...)* et des responsables des services techniques nationaux du Génie rural, de l'agriculture, de l'environnement, de l'hydraulique, de l'appui au monde rural, du plan et de la recherche agronomique ;

-**le Point Focal (PF)** issu de l'une des directions techniques membre du CTN qui assurera le secrétariat du CTN et les relations entre le CTN et la Cellule Technique Régionale au niveau du CILSS ;

-**les Unités de Gestion des Projets(UGP)** mises en place au fur et à mesure de l'obtention des financements ;

Les Termes de Référence définissant le mode de fonctionnement du Comité Technique National, les relations entre le point focal, le CTN et les Unités de Gestion seront élaborés avant le démarrage du programme.

-**les opérateurs publics et privés** (services techniques, SNRA, ONGs, bureaux d'études et entreprises) qui seront chargés, sur des bases contractuelles, de l'exécution des opérations prévues par le programme.

3.3.2.2. Gestion du Programme

Le programme interviendra essentiellement au moyen de contrats et conventions avec des opérateurs qui pourraient être :

- les services techniques de l'Etat ;
- les offices et sociétés publics ou privés ;
- les organisations *des producteurs et des professionnels des secteurs connexes de l'irrigation* ;
- les bureaux d'études et les ONGs d'appui au développement ;
- les petites et moyennes entreprises locales de travaux ;
- les organismes universitaires ou de recherche ;
- les systèmes de financement décentralisés (SFD) ;
- des personnes physiques.

La gestion administrative et financière globale du programme sera assurée par le Centre de Gestion des programmes majeurs politique du CILSS . Pour s'acquitter de ses responsabilités, le Centre de gestion mettra en place des procédures lui permettant d'assurer efficacement la gestion financière et administrative du programme. Avant le démarrage effectif du programme, un manuel de procédures *sera* rédigé et agréé par toutes les parties prenantes. Le manuel devra indiquer les principes directeurs de la gestion administrative, financière et comptable du programme.

3.3.2.3. Suivi-évaluation et audits

Le suivi et l'évaluation seront basés sur le dispositif mis en place au niveau du CILSS.

La formulation actuelle du cadre logique se limite aux objectifs spécifiques, aux résultats et sous-résultats pour lesquels les indicateurs de suivi et d'évaluation ont été définis. Le cadre logique sera complété au fur et à mesure que les projets seront approuvés. Chaque projet approuvé qui représente une activité d'un sous-résultat, présentera ses propres indicateurs.

La fonction de suivi et évaluation sera assurée par plusieurs structures en fonction des besoins, à savoir :

- le Comité Régional de Pilotage ;
- les Comités Techniques Nationaux ;
- la Cellule de suivi et évaluation du CILSS;
- les Points Focaux et les Unités de Gestion des projets ;
- le Centre de Gestion des PMP.

Les rôles et responsabilités de chacune de ses structures dans le suivi et l'évaluation seront clairement définis avant le démarrage du programme.

Un audit du programme répondant aux normes internationales *sera* réalisé chaque année par un cabinet sélectionné sur appel d'offres.

L'auditeur devra à chaque fois émettre des recommandations sur les procédures de gestion du programme (pertinence et application du manuel de procédures). Des audits supplémentaires pourraient être, au besoin, déclenchés par le CILSS, les bailleurs de fonds ou chacun des *Etats* membres.

4. EXAMEN DU MECANISME DE FONCTIONNEMENT DU FONDS

Compte tenu du fait que le manuel de procédures de gestion n'est pas élaboré, le Groupe n°2 a, après analyse, apporté un amendement en ajoutant un tiret à savoir : « *assurer la transparence dans la gestion* » au niveau du sous point 3.3. 1.1 Mise en place d'un fonds régional de promotion de petite irrigation au Sahel.

Aussi, le Groupe a proposé au niveau de l'activité 7 du résultat n°2, une sous-activité intitulée « *Elaborer un manuel de procédures de gestion en 2004* »

En outre, le Groupe recommande que les six préoccupations du point 3.3.1.1 soient prises en compte lors de l'élaboration du manuel de procédures.

Annexe : Liste des membres du Groupe 2

Prénom et nom	Fonction	Structure et adresse
1. Souleymane M. Keita	Coordonnateur PFP	ROPPA Tél: (223) 227 21 85 Cel: 639 06 12
2. Oumar Djitteye	Coordination PFP	Plate-forme paysanne du Sahel 292 10 65 292 10 56
3. Moussa M. Maïga	Coordination PFP	Plate-forme paysanne du Mali 282 14 74
4. Adama D. Keita	Chef Volet Infrastructures et Génie Civil	OHVN
5. Zan Diarra	Chef Division/PDIAM	DNAER 228 15 62
6. Mamadou Kabirou N'Diaye	Coordonnateur Régional PSI/CORAF	IER BP 258 Bamako 222 26 06 671 84 19
7. Aly Diallo	Consultant	FAO/CILSS 674 03 46
8. Allahoury A. Diallo	Expert	CILSS Ouaga
9. Dramane Coulibaly	Responsable PMPSA	CILSS Ouaga
10. Mbaye Yade	Chercheur	Institut du Sahel/CILSS
11. Mme Sangaré Kadidia Djitéye	Secrétaire à la Formation	REFESA/AMPROF BP 2390 Bamako_Mali Tél : 647 29 13 e-mail : amprofmali@yahoo.fr
12. Issaka Hachimou	Chargé de l'Environnement	UEMOA BP : 543 Ouaga Tél : (226) 31 88 73 à 76 Fax : (226) 31 88 72
13. Sibiri Koné	Chef Service Agriculture et Elevage	ALG 01 BP 619 Ouaga 01 Tél: (226) 30 61 48/30 61 49 Fax: (226) 30 85 88 e-mail : liptako.gourma@cenatrin.bf
14. Sékou Abba Cissé	Secrétaire Permanent CONACILSS	MAEP/CONACILSS Tél : 222 86 67 E-mail : conacilss@mdr.mali.org

Annexe 4

**ATELIER DE VALIDATION DU PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION DANS UNE PERSPECTIVE DE
REDUCTION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA PAUVRETE AU SAHEL
(PRADPIS) Bamako, du 27 au 29 octobre 2003**

LISTE DES PARTICIPANTS

PRENOM / Nom	FONCTION	ADRESSES (BP, TEL. FAX. EMAIL)
BURKINA FASO		
Zambendé OUERMI	Directeur de la coordination des aménagements hydroagricoles de la DGHA	Tél : (226) 32 41 43 Ouagadougou Burkina Faso Cel. 60 18 05 Email: pebabad@cenatrin.bf
GAMBIE		
Baba Galleh JALLOW	Project Manager, Irrigated Rice Development project, Dept of State for Agriculture	Tél. : (220) 22 42 29 – Banjul - Gambia Fax : (220) 20 11 87 Email : bmfjallow@hotmail.com
GUINEE-BISSAU		
Braima DJASSI	Chef de la Division des Aménagements Hydroagricoles de la Direction Génie Rural	MDRA/DSER B.P 71 Tél. : (245) 22 17 67 Guinée-Bissau
MALI		
Zana SANOGO	Secrétaire Général du MAEP	Tél/Fax : (223) 223 10 23 Bamako - Mali
Mama MINTA	DNAER, Chef DIER Point Focal /Mali	Tél. : (223) 222 26 05 Bamako - Mali Email : dnaer@djom.net.ml
Zan DIARRA	Chef DIE/PDAIM/DNAER	Tél. : (223) 228 15 62 Bamako Mali
Dr. Mamadou Kabirou N'DIAYE	Coordonnateur Régional PSI/CORAF – IER	BP : 258 – Bamako Mali Tél. : (223) 222 26 06 Cel. : (223) 671 84 19 Email : kabirou.ndiaye@ier.ml
Chiaka CISSE	Chef section SPD/DEP DNAER	BP : 275 Bamako - Mali Tél. : (223) 222 59 73 – 222 58 50 – 222 26 05
Mamadou T. DIARRA	Chargé Programme BSSE DNAMR	Tél. : (223) 222 28 77 Bamako – Mali
Aliou BAMBA	Directeur PDIAM / DNAER	BP : 275 Bamako - Mali Tél. : (223) 228 15 62 Email : pdiam@afribone.net.ml
Mme DIAKITE Assétou CAMARA	Chargée de l'Organisation / DNAER	Tél. : (223) 222 26 05 Bamako Mali

PRENOM / NOM	FONCTION	ADRESSES (bp, tél. fax. email)
Rokia DOUMBIA	Chargée de l'Organisation / DNAER	Tél. : (223) 222 26 05 Bamako – Mali
Ibrahima DIARRA	Chargé d'étude / DNAER Organisation	Tél. : (223) 222 26 05 Bamako – Mali
Abdoulaye DEMBELE	Ingénieur GR / DNAER, Président AMID	Tél. : (223) 222 26 05 Cél. : (223) 674 10 85 Email : adembele2003@yahoo.fr Bamako – Mali
Sékou TOGOLA	Ingénieur du Génie Civil Division AH / DNH	Tél. : (223) 221 56 03 / Bamako - Mali Cél. : (223) 673 46 21 Email : togola_sekou@yahoo.fr
Siraman BAGAYOKO	Chef Division Projets et Suivi- Evaluation ODRS (Sélingué)	BP : 03 Bamako - Mali Tél. : (223) 222 54 03 (Bamako) : (223) 265 02 57 (Sélingué)
Aboubacar MAIGA	Chef Bureau Statistique Suivi- Evaluation (BSSE)/DNAER	BP : 275 Bamako - Mali Fax : (223) 222 11 34
Adama D. KEITA	Chef Volet Infrastructure et Génie Civil (OHVN)	BP : 371 Bamako - Mali Tél. : (223) 222 35 02 Cel. : (223) 678 38 60
Yaya DIARRA	Coordinateur du PNIR/MAEP	BPE : 922 Bamako - Mali Tél. : (223) 222 91 74 Email : ydiarra@pnir.org
Soumaila SAMAKE	Directeur National / DNAER	BP : 275 - Bamako - Mali Tél. : (223) 222 11 34 Email : dnaer@djom.net.ml
Sékou Abba CISSE	CONACILSS/MAEP	BP : 61 Bamako - Mali Tél. : (223) 222 86 67 Email : conacilss@mdr-mali.org
Mme Fernande Isabelle DIARRA	Secrétaire de Direction MAEP	BP : 61 Bamako - Mali Tél. : (223) 223 30 06 Cel. : (223) 676 01 71 Email : fernande.diarra@mdr-mali.org
MAURITANIE		
Maouloud N'DIAYE	Attaché au Conseiller du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement Chargé des relations Extérieures	Tél. (222) 646 81 88 Email : nmaouloud@caramail.com elhimayaong@yahoo.fr Nouakchott - Mauritanie
NIGER		
Amadou MOUNKAILA	Directeur des Aménagements et Equipements Ruraux Agricoles (DAERA)	BP 241 Niamey – Niger Tél. (227) 73-21-48
SENEGAL		
Babacar N'DIAYE	Chef Division – Etude DGR DAKAR/SENEGAL Point Focal	Tél. (221) 832 55 96 – Dakar - Sénégal Email : babacar22@hotmail.com

PRENOM /Nom	FONCTION	ADRESSES (bp, tél. fax. email)
TCHAD		
Keleyo Golndey Kouramaïlaou	Chef de Division Hydraulique Agricole et Aménagements Fonciers /DGDRHA	Tél. : (235) 52 98 62 BP : 47 N'Djaména - Tchad Email : dgrha@intnet.td
PARTENAIRES		
UEMOA		
Hachimou ISSAKA	Chargé de l'Environnement	BP : 543 – OUAGADOUGOU – Burkina Faso Tél. : (226) 31 88 73 à 76 Fax : (226) 31 88 72 Email : issaka.hachimou@uemoa.int
ROPPA		
Souleymane Massamakan KEITA	Coordonnateur Plate-forme des OP du Mali	Tél. : (223) 227 21 85 Fax : (223) 221 87 37 Cel. : 639 06 12 Email : smkeitapfp@yahoo.fr Bamako – Mali
REFESA		
Mme SANGARE Kadidia DJITEYE	Secrétaire à la Formation	AMPROF BP : 2390 Bamako - Mali Tél. : (223) 647 29 13 Email : amprofmali@yahoo.fr
PLATE-FORME DES OP DU SAHEL		
Oumar DJITTEYE	Coordonnateur Plate – forme des OP / Tombouctou	Tél. : (223) 292 10 65 – 292 10 56 Mali
Moussa M. MAIGA	Plate - Forme Paysanne	Tél. (223) 282 14 74 Mali
ICRISAT		
ddal Sidi Mohamed	Coordonnateur du Projet Promotion du Jardin Potager Africain ICRISAT / NIGER	BP : 12404 Niamey - Niger Tél. : (227) 73 30 73 / (227) 72 26 26 Email : iddalsm@yahoo.fr
LIPTAKO GOURMA		
Sibiri KONE	Chef de Service Agriculture et Elevage, Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG)	01 BP : 619 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél. : (226) 30 61 48 – 30 61 49 Fax : (226) 30 85 88 Email : liptako-gourma@cenatrin.bf

PRENOM / NOM	FONCTION	ADRESSES (bp, tél. fax. email)
--------------	----------	-----------------------------------

CONSULTANTS

Baba Ould SOUFI	Consultant FAO /CILSS	Tél. : (222) 642 79 19 Email : bosoufi@yahoo.fr
Papa Ibrahima N'DAO	Directeur Exa-Développement	Tél. : (221) 864 38 22 Email : exa@sentoo.sn Dakar - Sénégal
Aly DIALLO	Consultant	BPE 3367 Bamako – Mali Tél. (223) 674 03 46 Email : alynadoconie@yahoo.fr

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

Yamar MBDOJ	Conseiller en Sécurité Alimentaire CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 37 41 25 / 26 Email : yamar.mbodj@cilss.bf Burkina Faso
Dramane COULIBALY	Responsable PMPSA CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 37 41 25 / 26 Email : dramane.coulibaly@cilss.bf Burkina Faso
Amadou Allahoury DIALLO	PMPSA/Chef UA-PADS CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 tél. : (226) 37 41 25 / 26 Email : alahouri@yahoo.fr Burkina Faso
Dr. Keffing SISSOKO	Expert UA-PADS /PMPSA Agro-économiste CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 tél. : (226) 37 41 25 / 26 Email : keffings@yahoo.fr Burkina Faso
Longin SOMDA	Centre de Gestion CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 tél. : (226) 37 41 25 / 26 Email : longin.somda@cilss.bf Burkina Faso
Denise OUEDRAOGO	Secrétaire de Direction UA-PADS/PMPSA CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 tél. : (226) 37 41 25 / 26 Email : denise.ouedraogo@cilss.bf Burkina Faso
Djibrina TRAORE	Chauffeur /CILSS CILSS - OUAGADOUGOU	03 BP : 7049 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 37 41 25 / 26 Burkina Faso

INSAH

Mbaye YADE	Chercheur INSAH-CILSS	BP : 1530 Bamako - Mali Tél/Fax : (223) 223 34 79 Email : yade@msu.edu
------------	--------------------------	--